

Les plans nationaux et thématiques de conservation partagée des périodiques



- Le CTLes : opérateur national pour la mutualisation des collections

Un acteur historique de la conservation partagée en Île-de-France

Un silo de conservation partagée centralisée

- ❑ Créé en 1994 pour être un silo de conservation des établissements de l'enseignement supérieur en Île-de-France
- ❑ 76 km linéaires de stockage à l'ouverture en 1996 puis 176 km en 2016 suite à l'inauguration d'un nouveau bâtiment
- ❑ Conservation partagée centralisée ?
 - Seuls 2% de cessions parmi les documents transférés en 2017
 - 36% des documents conservés au CTLes sont des documents en cession

Acteur historique des plans parisiens de conservation partagée répartie des périodiques

- ❑ Partenaire historique du plan de conservation partagée des périodiques en Médecine (PCMed)
- ❑ Particularités :
 - Mis en place par le CADIST en médecine et odontologie (Bibliothèque interuniversitaire de Médecine)...
 - ... et à la fois Centre du réseau Sudoc-PS en sciences de la santé
- ❑ Puis co-pilotage des plans suivants (PCP Arts du Spectacle ; PCP Géographie et Urbanisme ; ..)

- Le CTLes : opérateur national pour la mutualisation des collections

Opérateur au sein de CollEx-Persée

Le GIS CollEx-Persée

- ❑ Un dispositif documentaire du MESRI créé en 2014
- ❑ Devenu infrastructure de recherche en 2016
- ❑ L'objectif est de faciliter l'accès des gisements documentaires présents dans les bibliothèques et les institutions patrimoniales par les communautés de chercheurs
 - Travail sur les acquisitions dans une logique de réseau -> conservation partagée

Le rôle du CTLes au sein de CollEx-Persée

- ❑ Le CTLes est membre du comité d'opérationnel et du conseil des membres
- ❑ Le CTLes reverse aux bibliothèques pilotes les subventions CollEx-Persée d'aide au soutien et au développement des PCP
- ❑ Mettre en place les appels à projet conservation partagée CollEx-Persée
 - ✓ Objectifs : accompagner la création de nouveaux plans et soutenir les plans existants
 - ✓ 2016 : 1^{er} AAP, création de 5 nouveaux plans
 - ✓ 2017 : 2^{ème} AAP, création de 3 nouveaux plans
- ❑ Communiquer et informer les professionnels sur le dispositif et la méthodologie

[illegible]

■ Les plans thématiques nationaux de conservation partagée des périodiques

Objectifs

Constituer des collections de référence pour la recherche

- ☐ Identifier les titres fondamentaux pour chaque discipline
 - Création de corpus (avec l'aide de chercheurs ?)
 - Création des notices des titres dans le catalogue collectif Sudoc
- ☐ Améliorer le signalement des collections
 - Mise à jour des états de collections
 - Signalement des exemplaires par apposition de la 930\$z
- ☐ Maintenir une collection sur le territoire national
 - Maintien des abonnements autant que possible
 - Engagement à conserver les fascicules du pôle de conservation dans les meilleures conditions possibles
- ☐ **S'appuyer sur le réseau pour compléter les collections du pôle de conservation**

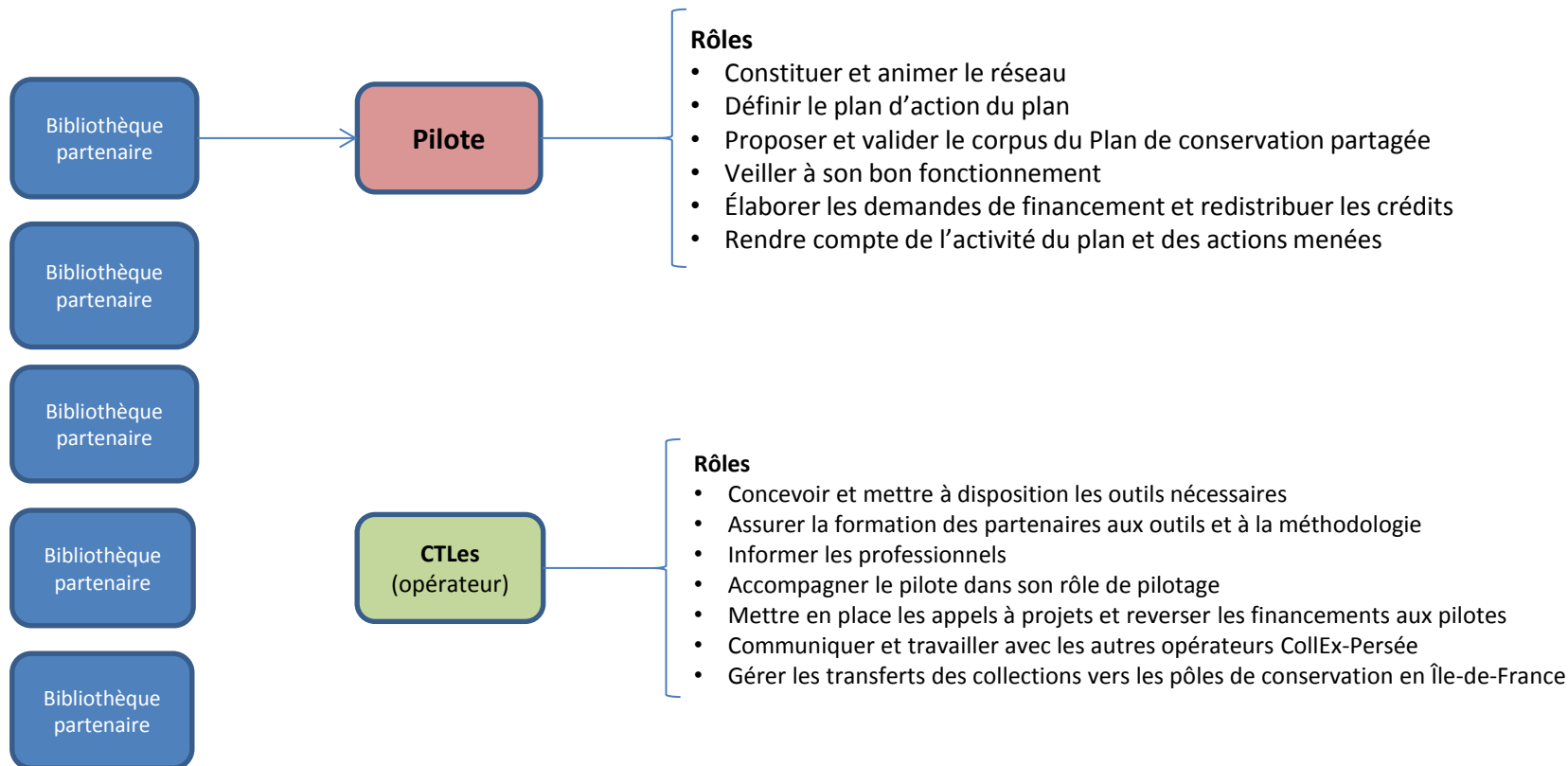
Améliorer l'accès à ces collections pour les chercheurs

- ☐ Engagement des pôles de conservation à rendre disponible les documents conservés
 - Prêt entre bibliothèques
 - Consultation sur place
- ☐ Incitation à définir des pôles de conservation en adéquation avec la cartographie de la recherche

■ Les plans thématiques nationaux de conservation partagée des périodiques

Fonctionnement d'un plan de conservation partagée

Un fonctionnement en réseau



■ Les plans thématiques nationaux de conservation partagée des périodiques

Comment intégrer un plan thématique et national ?

Qui peut intégrer un PCP thématique et national ?

- ☐ Toute bibliothèque dont les collections sont visibles dans le Sudoc
- ☐ Y compris les bibliothèques non déployées

Quelle démarche ?

- ☐ Sollicitation du pilote du plan
- ☐ Proposition de la bibliothèque candidate auprès du pilote du plan

■ Les plans thématiques nationaux de conservation partagée des périodiques

Les étapes de traitement d'un corpus

1. Le récolement

- ☐ Mettre à jour les états de collections des titres
- ☐ Récolter les informations spécifiques aux PCP

2. Le signalement

- ☐ Sélectionner les exemplaires participant au plan
- ☐ Les identifier dans le Sudoc

3. Le positionnement

- ☐ Les statuts : Pôle de conservation / membre du plan
- ☐ Les critères de positionnement (complétude, état physique, cartographie de la recherche, etc.)

4. Les transferts

- ☐ Identifier les collections
- ☐ Transférer et pilonner

■ Les plans thématiques nationaux de conservation partagée des périodiques

Fonctionnement d'un plan de conservation partagée

Des outils communs

☐ Le Sudoc : la base de travail

- ✓ Signalement
- ✓ Positionnement



☐ PÉRISCOPE : un outil d'aide au positionnement

- ✓ Vision synoptique des état de collections
- ✓ Filtre par PCP incluant les plans locaux

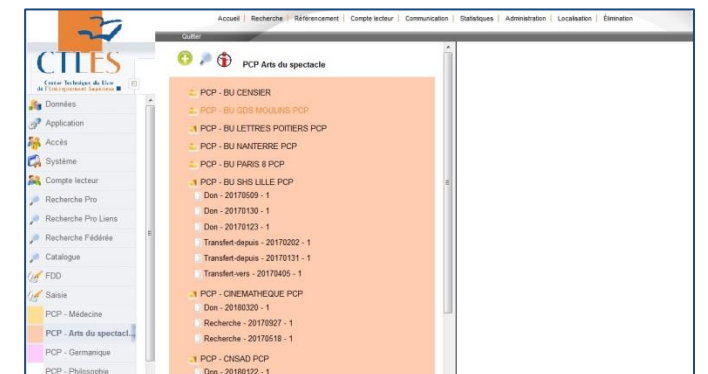


■ Les plans thématiques nationaux de conservation partagée des périodiques

Fonctionnement d'un plan de conservation partagée

Des outils dédiés

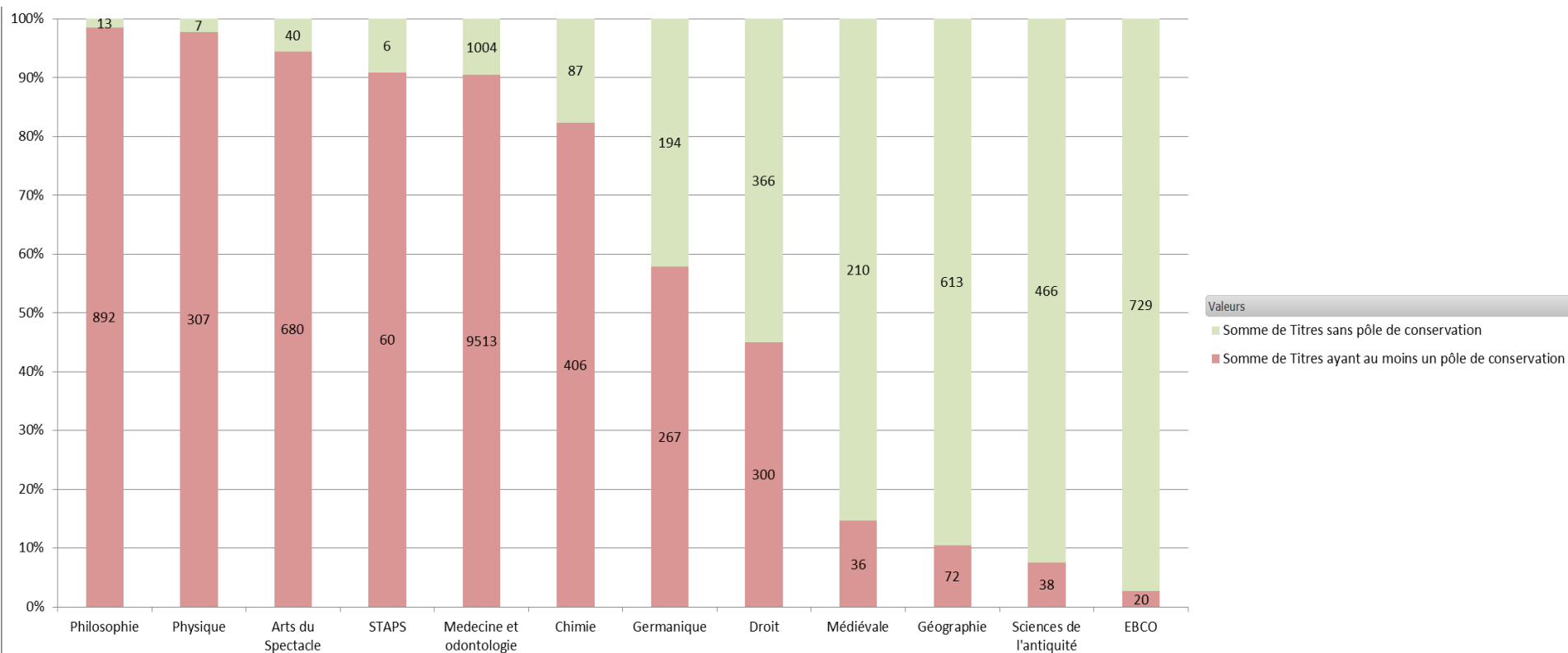
- ❑ Base de gestion de la conservation partagée
 - ✓ Filtre d'informations
 - par corpus et par établissement
 - ✓ Outils de gestion des notes
 - n° de liste ; état de collection ; reliure ; etc.
- ❑ Plateforme de travail collaboratif
 - ✓ Un outil de partage
 - rapports ; listes ; annuaire ; etc.
 - ✓ Un outil de gestion des flux de collections
 - proposition de dons et avis de recherche ; bordereaux de transfert



■ Bilan des réalisations du programme conservation partagée depuis 2016

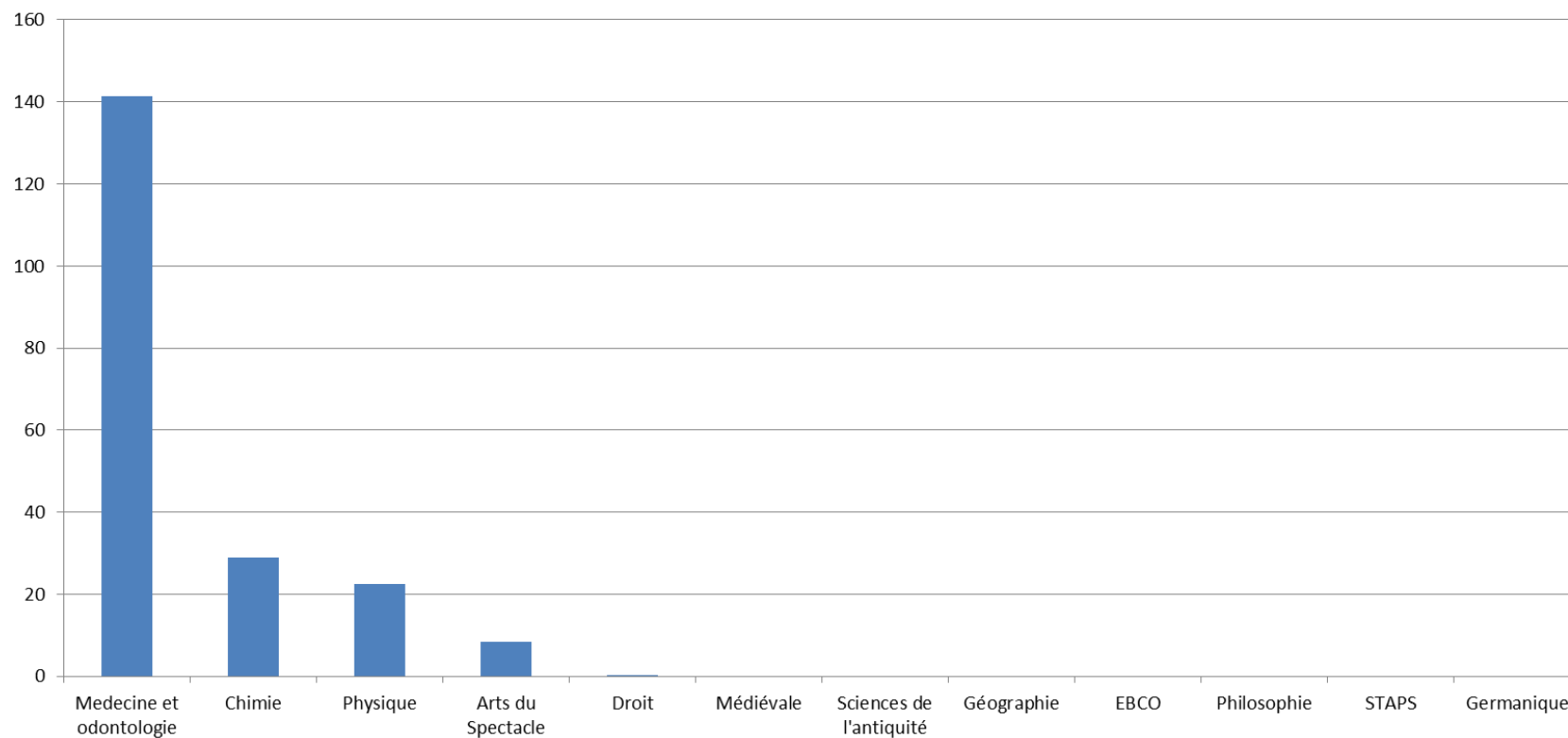
Définition des pôles de conservation

Nombre de titres orphelins (sans pôle de conservation)



■ Bilan des réalisations du programme conservation partagée depuis 2016

Transferts de collections vers les pôles de conservation



■ Bilan des réalisations du programme conservation partagée depuis 2016

Retour sur la journée d'étude du 05 octobre 2018 au CTLes

Atelier PCP nationaux et PCP régionaux

- Pas de possibilité de collaboration sur les corpus
- Mais besoin d'une mise en commun des outils (transferts de collections, fourniture de documents à distance)

Atelier PCP et communication des documents

- Consensus sur la gratuité de la communication des fascicules concernés par des PCP
- Contradiction entre conservation et communication des documents
- Nécessité de mise en place d'un système performant de communication dématérialisée des documents

Atelier PCP et ressources numériques

- Complémentarité entre PCP et développement des ressources numériques
- Nécessité d'une articulation plus forte entre le programme « numérisation » et le programme « conservation partagée » de CollEx-Persée

Atelier PCP et politique documentaire

- Question des crédits d'acquisition pour les pôles de conservation
- Questionnement sur le fonctionnement reposant presque entièrement sur la confiance dans un réseau

■ Bilan des réalisations du programme conservation partagée depuis 2016

Perspectives

Création d'un groupe de travail sur la conservation partagée (2018-2019)

- Pour travailler sur le socle d'objectifs communs à l'ensemble des PCP
- Pour réfléchir aux modalités de financement (AAP ? Destination des crédits ?)
- Pour participer à la répartition des crédits et à la sélection des plans financés
- Pour régler collectivement les difficultés rencontrées (charte de fonctionnement des plans, règles de gestion, etc.)
- Pour redéfinir le rôle de chacun (pilote, opérateur)